



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2025-583

PUBLIÉ LE 19 NOVEMBRE 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France /

R32-2025-11-14-00005 - Arrêté DOS-GRHH-2025-136 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'HESDIN-LA-FORET (Pas-de-Calais) (3 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France

R32-2025-11-14-00005

Arrêté DOS-GRHH-2025-136 modifiant la
composition nominative du conseil de
surveillance du centre hospitalier
d'HESDIN-LA-FORET (Pas-de-Calais)

ARRÊTÉ DOS-GRHH-2025-136
MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU CENTRE HOSPITALIER D'HESDIN-LA-FORÊT (PAS-DE-CALAIS)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, et R.6143-1 à R.6143-4 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. GILARDI Hugo ;

Vu l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2020-148 du 08 décembre 2020 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance du centre hospitalier d'Hesdin (Pas-de-Calais) ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 23 octobre 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les désignations par Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais concernant les catégories de personnalités qualifiées relevant de sa compétence ;

Vu les désignations par les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale, chacun en ce qui les concerne, de leurs représentants ;

Vu les désignations des représentants du personnel ;

Vu l'extrait de la délibération du conseil municipal de la commune d'Hesdin-la-Forêt désignant Monsieur Pascal DEGUINE en qualité de représentant du maire d'Hesdin-la-Forêt au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier d'Hesdin-la-Forêt ;

Vu la démission de Monsieur Jean-Michel BILLAUT de ses fonctions de représentant des usagers, au titre de l'union fédérale des consommateurs-Que Choisir, désigné par le Préfet du Pas-de-Calais au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier d'Hesdin-la-Forêt

ARRÊTE

Article 1^{er} :

A la date du présent arrêté, la composition du conseil de surveillance du centre hospitalier d'Hesdin-la-Forêt est celle fixée en annexe 1.

Article 2 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Article 3 :

Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé Hauts-de-France et la directrice du centre hospitalier d'Hesdin-la-Forêt sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le 14 novembre 2025

Pour le directeur général et par délégation,

La responsable du service
Gestion des ressources humaines hospitalières

Mariam PETROSYAN



COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°/ en qualité de représentants des collectivités territoriales

- Monsieur Pascal DEGUINE, représentant du maire d'Hesdin-la-Forêt, commune siège de l'établissement ;
- Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, représentant de la communauté de communes des 7 Vallées ;
- Madame Aline GUILLUY, représentante du Président du conseil départemental du Pas-de-Calais.

2°/ en qualité de représentant du personnel

- Monsieur le docteur Louis BERTIN, représentant de la commission médicale d'établissement ;
- Monsieur Jérôme PERCEY, représentant de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- Madame Sylvie STEFANOWSKI, représentante désignée par les organisations syndicales.

3°/ en qualité de personnalités qualifiées

- Monsieur Robert THERRY, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;
- Monsieur Romain GABET (Union départementale des associations familiales (UDAF) du Pas-de-Calais), représentant des usagers désigné par le préfet du Pas-de-Calais, et un(e) autre représentant(e) des usagers en attente de désignation par le préfet du Pas-de-Calais